

Discours de cloture de la présentation de la plateforme de service de l'Institut Les Cent Arpents - vendredi 22 novembre 2019, François DENIS, Président.

Il me revient, d'évoquer en conclusion de façon un peu plus formelle cette nouvelle approche. Ce sera malheureusement bien moins vivant que ce splendide élan d'enthousiasme. Ils ont magnifiquement travaillé, je vous remercie de les applaudir une nouvelle fois.

Le développement de la capacité d'autonomie des personnes en situation de handicap de chacun, l'affirmation de leurs capacités, quelles que soient leurs contraintes, et donc leur insertion citoyenne et sociale, sont historiquement au cœur de la démarche d'établissements comme les nôtres.

En mettant plus clairement encore les attentes et les besoins de chacune d'entre elles, leur projet de vie, au centre du dispositif, la mise en place d'une Plateforme de Services, dont beaucoup d'aspects sont déjà au moins partiellement pris en compte, établit comme principe une relation profonde avec le monde qui nous entoure. Plus que jamais les murs vont s'ouvrir c'est bien là ce qu'on regroupe aujourd'hui sous le vocable d'inclusion.

Pour répondre à cet objectif impulsé par le Conseil Départemental et l'ARS, et que nous avons pleinement fait nôtre, travailleurs handicapés et encadrants ont travaillé en atelier avec ardeur et conviction pendant près un an et attendent avec enthousiasme, vous les avez entendus, la mise en oeuvre de leurs réflexions.

Merci à vous tous d'avoir été là aujourd'hui pour les entendre.

Je ne peux me priver d'une allusion au tout récent rapport de l'IGAS, spécifiquement consacré aux ESAT et surtout à l'activité de leurs travailleurs, nous sommes bien sur la même route. Car il préconise en effet :

- De piloter étroitement l'orientation
- Et de Faciliter les parcours, de sécuriser l'activité - puisque c'est sur celle ci surtout qu'il s'exprime - en partant du principe que l'accès au travail ordinaire est un droit universel, et qu'il faut accroître la porosité entre milieux ordinaires et protégés, en accompagnant étroitement les sorties et en garantissant le droit au retour.
- Développer de façon la plus large l'autonomie sous tous ses aspects : bien être, santé, travail en particulier est bien en tout cas l'ambition d'un tel projet. C'est un grand plus pour les personnes en situation de handicap mais c'est aussi par un recours accru au monde extérieur un grand plus en terme d'efficacité au plan des coûts et d'utilisation optimale des forces vives.

Evoquons simplement certains des aspects sur lesquels nous devons avancer.

Orientation

Il s'agit désormais de ne plus penser seulement en terme d'établissement mais de Plateforme de Services dans les orientations, et l'évaluation des attentes et des besoins de chacun en est le préalable. Nous sommes bien sûr à l'entière disposition de la MDPH pour l'assister dans ce processus avant qu'elle prenne sa décision définitive.

Il faudra par ailleurs probablement réfléchir dans les agréments à réserver une prise en compte du travail hors site : ESAT et ESAT hors les murs, ESAT de transition...

Il faudra aussi dans ces agréments faire une vraie place aux approches de file Active

Coopération

Il nous faut incontestablement avancer avec d'autres sur les sujets les plus divers

- Qu'il s'agisse d'emploi, en explorant, avec les entreprises et l'aide de leurs réseaux, en cohérence avec le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés, les opportunités d'emplois de longue comme de courte durée et les aspects de qualité de vie au travail. Et pour cela, à travers le référent mobilité, nous devons mieux faire connaître nos actions et ce qu'elles représentent en terme de valorisation pour les personnes concernées.
- Qu'il s'agisse aussi bien sûr de l'intégration la plus grande au tissu local, en développant plus avant les liens avec les collectivités et les associations, en intensifiant les occasions de contact et de démarches communes. L'inclusion c'est bien sûr participer le plus étroitement possible à la vie de la Cité. C'est déjà ce que nous avons initié au RIADH avec le projet de vie sociale et partagée

Partenariat santé

Des partenariats sont indispensables dans le cadre du Plan Régional de Santé et de la Communauté psychiatrique de territoire.

- Pour les besoins spécifiques nous avons déjà tissé des relations avec : l'E.P.S.M. (Etablissement Public de Santé Mentale Daumézou à Fleury), comme vous l'avez entendu, mais nous devons aussi explorer d'autres possibilités avec les PCPE (Pôles de Compétences Prestations Externalisées) ou le Centre Ressources Autisme par exemple.
- Pour tout problème de santé de droit commun nous devons clairement avoir un accès aux Maisons Pluridisciplinaires de Santé.

L'habitat inclusif

Nous avons déjà depuis longtemps une quarantaine de travailleurs disposant d'un logement individuel ou collectif, en fonction de leur capacité d'autonomie et nous avons lancé notre propre projet avec le RIADH, aujourd'hui presque achevé, mais ses capacités d'accueil restent limitées.

Même s'il y aura peut-être une autre étape, il nous faut donc développer encore nos rapports avec la Maison de l'habitat, trouver des bailleurs sociaux ouverts (en particulier à l'idée d'un bail glissant), sachant que nous assurerons l'accompagnement de chacun par le biais du SAVA (Service d'Aide à la vie autonome).

Compte tenu de leur fragilité il faudra là aussi laisser ouverte pour les travailleurs concernés la possibilité d'un retour.

Un système approprié d'information

Nous disposons déjà, comme vous l'avez entendu, d'une système fiable complet et sécurisé d'information en cours de mise en place effective en interne. Reste maintenant, à pouvoir communiquer en externe pour rendre possibles les approches transversales comme le Dossier Médical Partagé par exemple et nous avons encore à en faire valider à tous niveaux des services publics notamment l'accès aux réseaux appropriés.

Comme vous l'avez vu et entendu nous sommes en mouvement, nous sommes convaincus.

La plateforme de Services est un beau projet et je sais que nous y croyons tous.

Le maintien du lien, la flexibilité, la collaboration de tous en sont les conditions indispensables.

Il nous faut aujourd'hui le faire aboutir et c'est seulement ensemble que nous y parviendrons.

Nous comptons sur vous tous. Merci

François DENIS, Président de l'Institut Les Cent Arpents